



La prise en charge, par l'assurance-maladie, des soins dispensés par un-e membre de famille : étude exploratoire

Responsable

Despland Béatrice

En partenariat avec

Von Ballmoos Claudia (HESAV)

Mots-clé

Assurance maladie, soins à domicile, dépendance, sécurité sociale, financement

Financement

Fonds stratégique Réa

Durée

Juin 2008 à mars 2009

Résumé

Le projet analyse la prise en charge des soins dispensés par le/la conjoint-e ou un membre de famille dans le cadre de l'assurance-maladie (LAMal). Deux arrêts rendus en 2006 et 2007 par le Tribunal fédéral des assurances (TFA) permettent, en effet, de facturer, à l'assureur-maladie, les prestations dispensées par ces personnes, pour autant qu'elles soient salariées du service de soins à domicile. La recherche (de type exploratoire) porte sur l'examen des bases légales en vigueur dans les cantons de Suisse alémanique, et sur l'analyse des pratiques développées par les services d'aide et de soins à domicile dans ces cantons. La recherche va permettre d'avoir une appréciation du nombre de personnes effectivement concernées et des conditions (type de contrat, notamment) qui sont aménagées par les services cantonaux et/ou communaux. Elle donnera également un aperçu des projets en cours dans les cantons passés en revue. Enfin, elle donnera de précieuses indications sur les politiques globales en faveur des membres de famille qui s'occupent d'un parent dépendant.